



Conférence de presse mercredi 18 décembre 2019

La crue sur le bassin versant de l'Adour amont

12, 13 et 14 décembre 2019



L'Adour à Lafitole samedi 14 décembre 2019 à 12h

Syndicat Mixte Adour Amont

Siège social : 21 place Corps Franc Pommiès 65500 Vic-en-Bigorre

Tel : 05 2 08 35 98 – mail : syndicatsderivieres@gmail.com

1. La crue

Vendredi 13 décembre à 20h le pic de crue se situait à Campan et l'onde de crue s'est déplacée durant tout le week-end, vendredi à 23h à Tarbes, samedi à 11h à Maubourguet, dimanche à 2h du matin à Riscle et à midi à Aire-sur-l'Adour.

Cette crue de l'Adour est du niveau cinquantennale en amont de Trapes et elle est évaluée à trentennale pour l'aval de Tarbes, elle a dépassé la crue de référence de juin 2018 sur toutes les Hautes-Pyrénées. Pour le Gers la crue de référence de janvier 2014 a été aussi dépassée. De la même manière l'Echez a dépassé la crue de référence de janvier 2014.

Il faut se rendre compte que le débit de ces cours d'eau a été multiplié par 10 en quelques heures et parfois plus, particulièrement à Tarbes.

2. Conséquences

Après cet évènement climatique, nous n'avons à constater aucun accident corporel. Bien-sûr quelques maisons ont été inondées, mais ce sont des secteurs que nous connaissons bien et nous avons fait le maximum pour anticiper ces situations. Un travail de collaboration avec les pompiers, les élus locaux, les services de la Préfecture a été constructif.

Quelques exemples :

Odos : Vendredi soir entre 19h et 1h du matin, le bassin écrêteur de crue du Galopiau a Odos a dépassé le 2nd niveau d'alerte sans atteindre le 3^{ème}. L'eau est passée par le déversoir prévu à cet effet et le Plan Local de Sauvegarde a été déclenché pour les habitations en aval. Aucun incident n'a été relevé.

Tarbes : Dans la nuit de vendredi à samedi le canal de décharge de l'Alaric a entraîné une inondation de l'autoroute.

Sur l'Adour amont, la crue a engendré un reméandrage du cours d'eau et on a donc constaté un charriage important de bois que l'on retrouve aujourd'hui coincé par les piles des ponts entre Bagnères-de-Bigorre et Tarbes. Depuis samedi le SMAA organise les chantiers d'enlèvement de ces embâcles. Sur quelques secteurs, les érosions latérales atteignent plus de 50 m. Certains propriétaires ont subi des pertes de terrain.

Hiis : la salle des fêtes située dans une zone à risque s'est remplie de 10 cm d'eau.

Alaric : Dès le jeudi les vannes du canal d'amenée ont été baissées au maximum pour laisser de la place aux eaux de ruissellement. Sur tout le linéaire de l'Alaric, aucune habitation n'a été impactée, seules quelques parcelles du lotissement de Rabastens-de-Bigorre ont été touchées.

Vic-en-Bigorre : les pompiers sont intervenus pour déplacer les résidents de l'hôpital en bordure d'Echez

Maubourguet : Une surverse dans le quartier du Bouscarret, la population a été informée et elle était prête à évacuer les habitations si le signal était donné.

Riscle : Installation de la cellule de crise intercommunale

Tarsac : mise en place du Plan Communal de Sauvegarde, la population est alertée par la mairie du début à la fin de l'évènement.

3. Le rôle du SMAA

Depuis 2019, le SMAA couvre tout le bassin versant de l'Adour depuis les sources jusqu'au département des Landes. Ainsi, nous sommes en mesure de surveiller tous les affluents, les risques d'embâcles, les vitesses d'ondes de crue, et donc de participer à l'information des populations en aval.

Depuis 2018, le SMAA met en œuvre la compétence Gemapi qui englobe la Prévention des Inondations. C'est pourquoi tous nos techniciens étaient sur le terrain durant la durée de l'évènement pour surveiller les ouvrages, informer les élus et la population, enlèvement d'embâcles au droit des ponts (par exemple sur l'Adour à Hiis).

4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Le SMAA a diagnostiqué l'état de tous les ouvrages de protection contre les inondations et donc nous connaissons les points faibles qui sont particulièrement à surveiller. Il y a un mois, nous avons déposé un dossier de financement auprès des services de l'Etat pour mettre en œuvre les grands travaux qui nous permettront de gérer correctement toutes les inondations, il est actuellement en cours d'instruction.

Le budget de ce Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Bassin Versant de l'Adour amont s'élève à 1,3 millions d'euros et après accord des services de l'Etat, nous espérons démarrer les études dans les prochains mois.



Labatut-Rivière (65)



Cave coopérative de St Mont (32)